

Agenda

25 et 26 août

Université d'été du PS, journées d'échange et de rencontres, au Val St Lambert à Liège. Info : www.ps.be

31 août

Conférence de presse pour annoncer les manifestations prévues dans le cadre des **25 ans du Parlement wallon**. Présentation du nouveau site Internet du Parlement. <http://parlement.wallonie.be/>

Du 1 au 8 septembre

Mission parlementaire en Tunisie.

Contact avec les jeunes de Gafsa, venus voici quelques années rencontrer leurs amis belges à la maison des jeunes de Champion. Cet échange chaleureux avait été instructif.

10 septembre

Apéritif de rentrée avec Eliane à la Maison des Jeunes de Champion.

15 septembre

Journée des Cheveux blancs organisée par l'échevinat des Affaires sociales de Namur avec en vedette Annie Cordy. Au palais des expositions.

Du 15 au 19 septembre

Fêtes de Wallonie à Namur.

21 septembre

Rentrée parlementaire au Parlement wallon.

A partir du 23 septembre

Festival du Film francophone.

28 septembre

Rentrée parlementaire à la communauté française.

► Se rencontrer

Je suis personnellement présente :

Namur

Le lundi, sur rendez-vous, de 14 à 16 h à la maison Genot, rue de l'Armée Grouchy, 41 à Namur. Avec la collaboration de Marie-Louise Mirguet.

Eghezée

Chaque premier dimanche du mois, de 10 à 12 h, aux Mutualités socialistes, rue de la gare à Eghezée. Avec la collaboration de Maryse Piroette.

Bouge

Le samedi matin, de 10 à 12 h, en collaboration avec les mandataires des sections PS de Bouge-Champion, à l'arrière du restaurant Yumbo, chaussée de Louvain, 495 à Bouge. Avec la collaboration de Dominique Detry.

Wépion

Le deuxième lundi du mois chez Charles Massaux (081.46.01.51) et Claude Elen (081.22.75.87) à Wépion.

► Me contacter

Via le portable 0476/64.63.24

Secrétariat parlementaire :
Sandrine Cruspin 081/25.95.55
et le fax 081/25.94.73

Pour toute correspondance :
Eliane Tillieux
rue Notre-Dame des Champs, 54,
5020 Champion.

Le courriel : eliane@tillieux.be
Visitez aussi notre site Internet
<http://www.tillieux.be>

Journal d'une parlementaire

Périodique d'information d'Eliane Tillieux, Députée wallonne.

N°2 - juillet 2005

Tout le monde à bord ce samedi 10 septembre, pour le deuxième verre de l'amitié.

Comme l'année passée, j'ai le plaisir de vous convier à un apéritif de rentrée. Rendez-vous le samedi 10 septembre dès 18h, à la maison des jeunes de Champion. Ce sera l'occasion d'un premier bilan et surtout l'opportunité d'échanger nos priorités, demandes et propositions pour la session 2005-2006. D'ici là, passez bien sûr d'excellentes vacances... et revenez nous en forme car dès début septembre les socialistes devront à nouveau se mobiliser. Bien sûr pour les élections communales de 2006 mais aussi, et surtout, pour témoigner de l'action du PS dans les différents gouvernements. Il s'agit d'expliquer nos projets et par la même de **renforcer encore les moyens d'actions et les leviers économiques et sociaux publics que les wallons nous ont confiés**. Même si l'actualité internationale nous préoccupe légitimement, chaque jour nous rappelle l'importance de cette notion de levier. A Namur aussi, pensons seulement à la délocalisation terriblement symbolique de l'impression du journal « Vers l'Avenir » et le désarroi des travailleurs du centre d'Impression de Rhisnes. Tous les jours, même et surtout dans le travail parlementaire, le besoin des leviers wallons se fait sentir.

Consolidons-les ensemble...

Eliane



Au Sommaire

Droit à la médiation : projet de consolidation voté page 2

Activité parlementaire record pages 3

Travail sur la mémoire : visite des camps de concentration pages 4 et 5

Action sociale : questions d'actualité et 10 ans de communautarisation et de régionalisation page 6

Environnement : gestion des déchets par biométhanisation et question quant à la gestion de l'eau page 7

Agenda et contacts page 8



► Droit à la médiation

Reconnaissance du droit à la médiation: un pas plus loin...

Le 29 juin dernier, le Parlement wallon a adopté à l'unanimité la proposition de résolution déposée par Eliane, visant à faire inscrire dans la Constitution le droit à la médiation. Déposée le 10 mars, cette proposition a préalablement fait l'objet de larges discussions et d'un vote en Commission des Affaires intérieures et de la Fonction publique du Parlement wallon. Cette proposition de résolution demande au Parlement fédéral d'inscrire dans la Constitution le droit à la médiation et d'en faire un droit fondamental.

En Région wallonne, le médiateur existe depuis 1994. Celui-ci est également présent aux niveaux fédéral et communautaire. Le médiateur aide les citoyens à régler leur différend avec l'administration. D'un autre côté, l'administration peut s'inspirer des recommandations émises par le médiateur pour améliorer ses services aux citoyens.

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne énonce que tout citoyen ou citoyenne d'un des Etats membres a le droit de saisir le médiateur de l'Union en cas de mauvaise administration dans l'action des institutions ou organes communautaires. Dans de nombreux pays européens (Danemark, Espagne, Pays-Bas, Autriche, Suède, Portugal notamment), les offices du médiateur sont fondés - le cas échéant - sur la Constitution. En Belgique, ce n'est pas encore le cas... mais la situation pourrait changer, si le Parlement fédéral décide d'accorder une suite favorable à la proposition de résolution d'Eliane.

La médiation : mode d'emploi...

1. Devant une difficulté, je m'adresse tout d'abord à l'administration en cause.
2. Si aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée avec l'administration, je peux m'adresser au Médiateur.
3. Le Médiateur tente, par la conciliation, de régler le différend entre l'administration et moi.
4. Le service est totalement gratuit.

A la région wallonne...



Frédéric Boyasse
Médiateur de la Région wallonne

Le Médiateur de la Région wallonne aide les personnes qui rencontrent des difficultés les domaines régionaux (environnement, logement, urbanisme, etc.). Pour toute demande

d'informations, formez gratuitement le 0800 19 199 ou envoyez un courriel : courrier@mediateur.wallonie.be. Site Internet : <http://mediateur.wallonie.be>

A la Communauté française...



Situations difficile avec l'enseignement, l'équivalence de diplômes, les allocations d'études, un agrément ou un subside d'une association culturelle, sportive, d'éducation permanente ou d'aide à la jeunesse.... Marianne De Boeck, Médiatrice courrier@mediateurcf.be. Site internet : www.mediateurcf.be Tél : 02/548.00.70

► Gestion des déchets

Biométhanisation, filière de gestion de déchets à privilégier ?

Le 7 juillet, Eliane a interpellé le Ministre de l'Environnement Benoît Lutgen sur la gestion des déchets ménagers organiques par biométhanisation en Région wallonne.

Eliane a rappelé que la biométhanisation constitue une technologie fiable, éprouvée et concurrentielle à partir de 20.000 tonnes par an, à la condition essentielle que les ordures ménagères organiques soient triées à la source. *In fine*, on peut alors obtenir un compost de qualité.

Eliane souhaitait par ailleurs connaître l'avis du Ministre sur la valorisation du compost en agriculture, les résultats de l'évaluation des bénéfices environnementaux et des coûts de cette technique, et l'opinion du Ministre sur le projet de biométhanisation de déchets organiques ménagers d'Assesse.

La biométhanisation ...
... technique de traitement des déchets, consistant en la dégradation de matière organique (déchets de cuisine, déchets de jardin, fumiers, etc.) en l'absence d'oxygène et à l'abri de la lumière. Cette technique permet de produire du gaz pouvant être utilisé comme combustible, ainsi que du compost (digestat) pouvant être valorisé en agriculture.

Dans sa réponse, le Ministre Lutgen s'est contenté d'annoncer la présentation, à la rentrée, d'un plan global de gestion des déchets.

Les interrogations d'Eliane restent donc toujours sans réponses claires et satisfaisantes. La biométhanisation est pourtant loin de représenter un enjeu nouveau. Le Ministre a préféré laisser le débat en suspens jusqu'à la rentrée. Ce dossier fera donc l'objet de débats dès la rentrée parlementaire, débats auxquels Eliane a bien l'intention de participer activement. La biométhanisation constitue en effet un enjeu important en matière de gestion des déchets organiques.

Preuve s'il en est : une étude européenne révèle que les bénéfices environnementaux de la biométhanisation des déchets organiques sont supérieurs à toute autre technique de traitement, y compris le compostage.



► Gestion de l'eau

Les réserves d'eau en Wallonie



Suite aux fortes chaleurs du mois de juin, Eliane a questionné le Ministre de l'Environnement Benoît Lutgen sur les réserves d'eau en Wallonie. Elle souhaitait savoir si le Ministre prévoyait un

« plan sécheresse » au cas où des vagues de chaleurs intenses et prolongées devaient se multiplier à l'avenir. Par ailleurs, Eliane interrogeait le Ministre sur d'éventuelles mesures spéciales en faveur des agriculteurs, ainsi que sur la sécurité de l'approvisionnement en eau à tous les citoyens en cas de sécheresse prolongée. La réponse du Ministre a révélé que les chaleurs de juin n'avaient pas eu de conséquences graves sur le niveau des nappes aquifères. « *Si le manque de pluie et les fortes chaleurs avaient perduré, j'aurais pris des mesures complémentaires en concertation avec les opérateurs, les pouvoirs locaux et les Provinces de manière à ce que la ressource disponible soit préservée et partagée entre tous les consommateurs. Si le risque se représente, je ferai bien sûr le nécessaire* », a assuré le Ministre. A noter enfin que si les pertes et dégâts aux cultures sont supérieurs à 30 % en valeur, il est possible de faire appel au fonds des calamités dont la compétence relève du pouvoir fédéral.

Une visite des camps de l'horreur

Les jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet, septante et un jeunes de cinquième année du secondaire ont accompagné une cinquantaine de parlementaires wallons, issus des partis démocratiques, pour une visite de camps nazis, situés au nord de Berlin.

Les adolescents ont été très marqués par la vue des chambres à gaz et la façon dont on poussait les prisonniers vers une fin atroce. Ils feront part - en automne - de leur vécu à leurs camarades de classe à partir de documents photos et autres, préparés d'ici là par le Parlement wallon. C'est pourquoi on les a déjà appelés les passeurs de mémoire.

En compagnie de quatre rescapés des camps, tous les participants au déplacement allemand du début de l'été 2005 ont pu mieux mesurer l'horreur qu'inspirent toujours des endroits comme ceux de Ravensbrück et Sachsenhausen.

C'est en effet là qu'ont été enfermés, torturés et tués des prisonniers politiques, avant la guerre et jusqu'à la libération d'avril 1945.



Eliane, José Happart (Président du Parlement wallon) entourent Madame Simone Dequeldre, rescapée des camps.

Ravensbrück était un camp réservé aux femmes et enfants; 132.000 y ont été incarcérés, dont plus ou moins deux mille Belges.



Une visite éprouvante tant l'horreur vécue par les prisonniers fut profonde.

Les Allemandes opposantes, résistantes, communistes, juives et autres Tziganes ont été les premières à l'occuper dès 1939. De 60 à 90.000 personnes y ont trouvé la mort.

Sachsenhausen a été ouvert en 1936 : plus de 200.000 personnes y ont été déportées, dont deux milliers de Belges. 84.000 décès ont été enregistrés rien qu'à cet endroit de funeste et triste mémoire. Sachsenhausen était considéré comme le camp référence, d'où étaient commandés tous les autres. Les cadres des camps nazis y ont été formés.

Cette visite des camps en compagnie des députés s'inscrit dans le programme des cérémonies du 25ème anniversaire du Parlement wallon.

Elle sera suivie d'une exposition "Triangle Rouge", prenant place au Parlement durant l'automne, et particulièrement destinée aux jeunes "Passeurs de mémoire".



La délégation des jeunes et des Députés wallons a tenu à rendre hommage aux victimes de ces camps d'extermination.

Une séance solennelle sera organisée le 16 novembre, durant laquelle les jeunes qui se sont rendus en Allemagne viendront exprimer devant l'Assemblée wallonne leurs réflexions et autres émotions.

► Droit des sans emploi

Pour un enseignement artistique encore plus accessible



Les chômeurs indemnisés bénéficient d'une exemption du droit d'inscription pour les cours d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit. Une chance que n'ont pas encore les demandeurs d'emploi en stage d'attente et les personnes bénéficiant d'une pension de survie.

Eliane Tillieux a interrogé Marie Arena, Ministre-Présidente de la Communauté française, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale. La Ministre lui a indiqué que le Gouvernement de la Communauté française venait d'approuver, en première lecture, le 8 juillet un projet d'arrêté prévoyant cette aide pour le public dont elle faisait mention. « A l'instar, a aussi précisé la Ministre-Présidente, de ce qui existe déjà dans l'enseignement de promotion sociale. Dès l'instant où les chômeurs indemnisés bénéficient de l'exemption, il est a fortiori équitable d'étendre la mesure aux sans emploi ne touchant pas encore d'allocations. Idem pour les personnes bénéficiant d'une pension de survie; elles doivent être sur un même pied d'égalité que d'autres ».

A faire savoir autour de vous...

► Aide sociale

Etre au chaud... toute l'année

Fin juin dernier, Eliane s'inquiétait de la flambée des cours du baril de brut (au dessus des 60 dollars) et ses répercussions sur le prix du mazout de chauffage. Par conséquent, elle a demandé à la Ministre wallonne de l'Action sociale, Mme Christiane Vienne, de repenser, en concertation avec le fédéral, les critères d'octroi du Fonds social Mazout, et notamment de l'étendre au-delà de la période hivernale. Ceci afin de ne pas laisser les ménages à revenus modestes seuls face à une facture énergétique de plus en plus conséquente. La Ministre s'est voulue rassurante. En effet, de nombreuses améliorations du Fonds social Mazout ont vu le jour en 2005. « Les bénéficiaires de cette mesure englobent

désormais les catégories de personnes à faibles revenus, les minimexés ainsi que les personnes surendettées. En outre, le volume annuel de mazout soumis à l'aide est passé de 1.000 à 1.500 litres et la date butoir a été repoussée au 30 avril. », a répondu la Ministre. Celle-ci a par ailleurs ajouté qu'elle a mis sur pied des primes à l'énergie, permettant ainsi de lutter un peu plus encore contre l'exclusion sociale.

► Action sociale : 10 ans

10 ans d'actions régionalisées et communautarisées

Début septembre (5/9), La Ministre Christiane Vienne conviera les acteurs du secteur de l'action sociale à fêter intelligemment cet anniversaire grâce à un « colloque en ligne ». Info : <http://vienne.wallonie.be/site/>

► Intégration sociale

Adapter le sport paralympique

Le décret sport de 1999 a limité le nombre de fédérations sportives reconnues en matière de sport pour handicapés à deux entités au lieu de huit auparavant : la fédération du sport belge adapté et paralympique Wallonie-Bruxelles (FSBAP-WP) et la fédération multisports adaptés (FEMA). En 2003, après avoir fait le constat des difficultés budgétaires rencontrées par ces deux associations, le Ministre des sports, Rudy Demotte a modifié ce décret. Il a ainsi pu augmenter la part forfaitaire dévolue à chaque fédération.

En attendant, il subsiste toujours de sérieux problèmes dans la coordination des activités sur le terrain, en raison de la nature très diverse des handicaps des sportifs concernés. C'est ce contexte qui a poussé Eliane Tillieux à questionner, à la mi-juillet le Ministre Claude Eerdeken sur sa façon de concevoir la situation au moment où il parle d'une nouvelle refonte du décret. Elle s'est notamment faite le relais de la fédération des sourds, qui a vraiment du mal à trouver sa place dans la structure actuelle. La députée reste actuellement sur sa faim. Le Ministre lui promet une réponse à la rentrée prochaine.

► Parlement wallon

Session 2004 : activité record



La session 2004-2005 du Parlement wallon vient de s'achever sur un bilan de travail parlementaire assez exceptionnel... « Rarement, Gouvernement aura été plus interpellé, questionné et contrôlé depuis 25 ans de régionalisation » nous confirme Jean-Claude Van Cauwenberghe, Ministre Président wallon.

Première année de législature	2004	1999
Questions orales	962	228
Questions écrites	726	347
Questions d'actualité	180	91
Interpellations	120	117

NB : Il y a 75 députés wallons.

► Budget

Des objectifs budgétaires de la région préservés par l'action socialiste.

Dans la première quinzaine de juin, un accord a été conclu entre le Fédéral et les entités fédérées (Régions et Communautés), sur les objectifs budgétaires de ces dernières pour la période 2005-2009.

Le 15 juin dernier, Eliane interrogeait le Ministre du Budget, Michel Daerden, sur le contenu et les implications de cet accord très important pour la santé financière des Régions et Communautés. Celles-ci doivent en effet atteindre l'équilibre budgétaire et, par la suite, dégager des surplus afin de réduire leur endettement.

Le Ministre Daerden assure Eliane que l'accord négocié n'implique pas de politique budgétaire plus stricte pour la région et la Communauté. On reste bien dans une logique de cohérence par rapport au précédent accord de 2000. Michel Daerden se félicite surtout que cet accord préserve pleinement les moyens que le gouvernement wallon et la Communauté consacrent à leurs priorités politiques d'action.

► Europe

Trait Constitutionnel européen : s'informer pour comprendre les enjeux...



A Dausoulx, le 20 juin dernier, le député européen PS belge Marc Tarabella a tracé les enjeux des évolutions que vit l'Europe. L'occasion aussi pour lui d'évoquer le travail des parlementaires européens symbolisant d'ailleurs cette évolution.

En partant de ses matières de prédilection, à savoir l'agriculture et la ruralité, il a, sous une chaleur étouffante, animé avec conviction les discussions lancées par la cinquantaine de courageux ayant bravé la canicule et abandonné un temps leur barbecue. Une chose est sûre, un vrai débat d'idées reste un moment très agréable et s'informer est essentiel.